

Département de la stratégie
de la Mobilité

Direction de la Planification
de la Mobilité

Boulevard du Nord 8,
B-5000 NAMUR

Tél. : +32 (0)81 77 31 40
Fax : +32 (0)81 77 38 22
mobillite@spw.wallonie.be

Commune de (d') CINEY
A l'attention de Madame l'Echevine/ Monsieur
l'Echevin de l'Enseignement
Rue du Centre, 35
5590 CINEY

Namur, le 2 août 2018

Nos réf. : DGO2/DO211/ED/2018/36051

Votre contact : Emilien DETRAIT – 081 77 31 28 – emilien.detroit@spw.wallonie.be

Objet : Formation gratuite en Education à la Mobilité et en Sécurité Routière pour les enseignants (enseignement fondamental)

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que le Service public de Wallonie organisera à nouveau, en 2018-2019, une **formation en Education à la Mobilité et à la Sécurité Routière (EMSR) à l'attention des enseignants et directions du maternel et du primaire.**

Nouveauté par rapport aux années précédentes : cette formation fait désormais partie du **programme des formations en inter réseaux organisées par l'IFC (Institut de la Formation en cours de Carrière)**. Elle est donc à présent reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles, et de ce fait, encore plus accessible aux enseignants.

En une journée, les enseignants peuvent se familiariser avec la **mobilité et la sécurité routière à pied, à vélo et en voiture de leurs élèves**, découvrir les **outils et animations** à leur disposition ainsi que des exemples de **bonnes pratiques**. De nombreux échanges sont en outre prévus entre participants et avec des professionnels de l'Education à la Mobilité et à la Sécurité Routière.

A l'issue de cette journée, les participants reçoivent un certificat de « Référent en Education à la Mobilité et Sécurité routière ». Etre Référent EMSR, c'est :

- Centraliser et faire circuler les informations EMSR au sein de l'école
- Soutenir les projets EMSR dans l'école
- Etre membre du réseau des Référents EMSR

Les établissements scolaires comptant un Référent EMSR pourront obtenir du SPW, en fonction de leurs actions et projets, des chasubles fluo-réfléchissantes, du matériel pédagogique et de sensibilisation ainsi que de l'information EMSR en priorité et d'autres avantages (ex : entrées pour le Salon de l'Education, réalisation de reportages vidéos autour du projet de l'école).

Les inscriptions à la formation doivent se faire par chaque enseignant uniquement via le site de l'IFC : www.ifc.cfwb.be. Les enseignants auront besoin d'une clé d'inscription aux formations (C.I.F.) disponible auprès de leur direction. La référence du code consacré à cette formation porte le numéro 202001734.

Pour l'année scolaire 2018-2019, six journées sont proposées en Wallonie :

- **Mardi 23 octobre 2018 – Libramont**
- **Mardi 13 novembre 2018 – Jurbise**
- **Jeudi 13 décembre 2018 – Namur**
- **Jeudi 17 janvier 2019 – Ottignies**
- **Mardi 12 février 2019 – Charleroi**
- **Jeudi 25 avril 2019 – Verviers**

Vous trouverez tous les détails sur notre site : <http://mobilite.wallonie.be>, onglet EMSR, rubrique « Se former ».

Pour votre information, ce courrier a aussi été adressé à l'Echevin(e) de la Mobilité de votre commune. En outre, l'information figurera également dans une circulaire de Madame la Ministre de l'Enseignement envoyée à tous les établissements scolaires du fondamental début septembre.

Je vous remercie d'avance de votre collaboration pour la diffusion de cette information et vous prie de croire en l'assurance de ma parfaite considération.

Pour le Directeur en congé

Bernadette GANY

Attachée déléguée

